

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
-----  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
-----  
REGION DU CENTRE  
-----  
DEPARTEMENT DU NYONG ET  
MFOUMOU  
-----  
ARRONDISSEMENT DE MENGANG  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
-----  
PEACE-WORK-FATHERLAND  
-----  
CENTER REGION  
-----  
NYONG AND MFOUMOU DIVISION  
-----  
MENGANG SUBDIVISION

N° 0021/AD/CIPM-2025

Mengang, le 09/06/2025

## ADDITIF

### AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N° 001/ADC/C-MENGANG/CIPM-MG/2025 DU 14/05/2025

**POUR L'EQUPEMENT EN 88 TABLES BANCS DES  
ECOLES PUBLIQUES DE NKOLESSONG ET  
OMGBWANG COMMUNE DE MENGANG,  
DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION  
DU CENTRE**

FINANCEMENT : B.I.P MINEDUB 2025

**Le Maire de la Commune de Mengang, Maître- d'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres ci-dessus cité a subi des modifications ci-après :**

**DU DELAI D'OUVERTURE DES OFFRES**

**Au lieu de :**

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **11/06//2025 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANGL

**Ire plutôt**

L'ouverture des offres aura lieu le **11/06/2025 dès 13 heures précises** dans la salle des actes de la mairie de Mengang.

**Au lieu de :**

**Recevabilité des Offres :**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'Annexa de l'ADC timbrée et certifiée par la CDEC d'un montant : **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA** et valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres

**Ire plutôt**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'Annexa de l'ADC timbrée d'un montant : **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA** et valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres

Accompagnée d'un précipice de la CDEC en cas d'absence le soumissionnaire aura droit à 48 heures conformément aux dispositions de l'article 92(9)

**MODE DE SOUMISSION**

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont le dossier administratif sera complet, l'offre technique jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

**9.3 CRITERES D'EVALUATION**

**3. critères éliminatoires**

- 1- Les pièces falsifiées ou fausses déclarations
- 2- Les pièces administratives incomplètes ou non conformes.
- 3- Note technique inférieure à 70% de OUI
- 4- Non-respect à plus de 10% des spécifications minimales exigées
- 5- Absence d'une attestation de surface financière telle qu'exigée pour ce dossier

- 6- L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission (timbrée par la CDEC, caisse des dépôts et consignations)

#### 4. critères essentiels

- 1 Présentation générale de l'Offre
- 2 Organisation SAV dans l'Entreprise
- 3 Qualification et expérience des moyens humains à mobiliser
- 4 Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires
- 5 Pertinence du planning et des détails de livraison

Seules les Offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de «oui» seront éligibles à l'analyse financière.

#### **Au lieu de :**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'Annexa de l'ADC timbrée et certifiée par la CDEC d'un montant : **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA** et valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres

#### **Ire plutôt**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'Annexa de l'ADC timbrée et certifiée par la CDEC d'un montant : **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

#### **Au lieu de**

### 9.3 CRITERES D'EVALUATION

#### 3. critères éliminatoires

- A L'absence d'une caution de soumission timbrée au taux en vigueur certifiée par la CDEC
- a) Les pièces falsifiées ou fausses déclarations
  - b) Les pièces administratives incomplètes ou non conformes.
  - c) Note technique inférieure à 70% de OUI
  - d) Non-respect à plus de 10% des spécifications minimales exigées
  - e) Absence d'une attestation de surface financière telle qu'exigée pour ce dossier
  - f) Attestation de non abandon d'un chantier dans les tdeux dernières années
  - g) L'absence les prospectus du matériel à livrer

#### **h) Ire plutôt**

### 9.3 CRITERES D'EVALUATION

#### 3. critères éliminatoires

- A L'absence d'une caution de soumission timbrée au taux en vigueur certifiée par la CDEC
- i) Les pièces falsifiées ou fausses déclarations

- j) Les pièces administratives incomplètes ou non conformes.
- k) Note technique inférieure à 70% de OUI
- l) Non-respect à plus de 10% des spécifications minimales exigées
- m) Attestation de non abandon d'un chantier dans les deux dernières années
- n) L'absence des prospectus du matériel à livrer

#### **DELAI DE LA DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

#### **ARTICLE 26 : DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF**

26.1 Dans le délai d'un (01) mois suivant la fin de période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de service dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par le cocontractant et le Maître d'Ouvrage. Ce décompte comprend :

#### **ARTICLE 49 : EDITION ET DIFFUSION DU MARCHE**

- 49.1 La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d'ouvrage.
- 49.2 Vingt (20) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du Maître d'Ouvrage.

Fait) Mengang le 10 Juin 2025

  
*Gabriel Biomvenu*  
Maire de la Commune de Mengang  
LE MAIRE